



L'Ile-de-France, première région touristique française

De par la richesse de son patrimoine culturel et sa position de premier plan pour le tourisme d'affaires, l'Ile-de-France capte plus du quart de la consommation touristique en France, soit 39 milliards d'euros. Les retombées économiques du tourisme profitent plus particulièrement aux activités de transport aérien, aux agences de voyages, à l'hôtellerie et au secteur de la restauration. Le tourisme génère au total 395 000 emplois en Ile-de-France dont 261 500 sont directement liés à la présence de touristes dans la région. Parmi ces derniers, six sur dix sont des emplois dans la restauration et l'hébergement. À la différence de la province qui enregistre un pic d'activité estival, l'Ile-de-France attire des touristes toute l'année.

Aurélian Catana, CRT Paris Ile-de-France,
Jean-Marie Nays, CCI Paris Ile-de-France,
Céline Calvier, Cyrille Godonou, Lynda Pichard, Philippe Pottier, Insee Ile-de-France

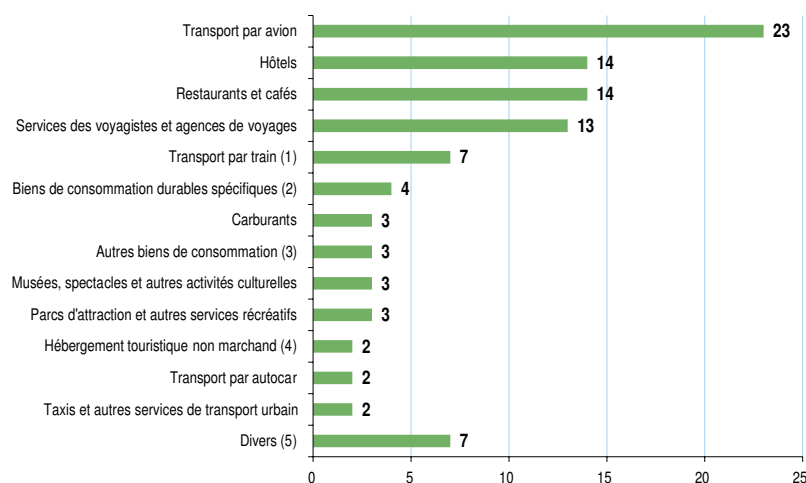
Grâce à son patrimoine culturel exceptionnel, l'Ile-de-France, en particulier Paris, exerce une forte attraction touristique, non seulement au niveau national mais également mondial. En outre, le tourisme d'affaires y est également très développé. En effet, première région économique française, l'Ile-de-France concentre de nombreux centres de décisions. Elle possède aussi la particularité d'occuper une place de leader au niveau européen pour les rencontres et événements d'affaires (*Le poids des congrès et salons, une spécificité de l'Ile-de-France*). Avec 47 millions d'arrivées touristiques par an selon le Comité régional du tourisme (CRT) Paris Ile-de-France, le tourisme est un atout majeur pour le développement économique, l'attractivité et le rayonnement international de la région capitale.

Plus du quart des dépenses des touristes en France bénéficie à l'Ile-de-France

En 2011, la consommation touristique en Ile-de-France est estimée à 38,8 milliards

1 Un tiers de la consommation touristique francilienne en hôtellerie, restauration, activités culturelles et de loisirs

Répartition de la consommation touristique par poste de dépense en Ile-de-France (en %)



(1) Hors Transilien.
(2) Camping-cars, bateaux de plaisance, articles de voyage et de maroquinerie et certains types de matériels de sport utilisés spécifiquement sur les lieux de vacances.
(3) Shopping en produits locaux, souvenirs, cadeaux...
(4) Résidences secondaires de vacances.
(5) Campings, gîtes ruraux et autres locations saisonnières, résidences de tourisme et résidences hôtelières, villages de vacances, auberges de jeunesse, transport fluvial et maritime, location de véhicules de tourisme, location d'articles de sport et de loisirs, casinos, péages, aliments et boissons, réparation autos, soins corporels.
Source : Insee, DGE, Compte satellite du tourisme régionalisé 2011



CCI PARIS-ILE-DE-FRANCE



Le poids des congrès et salons, une spécificité de l'Ile-de-France

D'après l'Observatoire du tourisme d'affaires de la CCI Paris Ile-de-France, la région Ile-de-France dispose de la plus grande surface d'exposition et de congrès en Europe (plus de 680 000 m²).

Plus de 400 salons et 1 000 congrès se tiennent chaque année en Ile-de-France, attirant plus de 10 millions de visiteurs et congressistes, dont près de 900 000 étrangers, ainsi que plus de 98 000 entreprises exposantes (29 000 entreprises exposantes étrangères).

Les congrès et salons génèrent chaque année plus de 5,5 milliards d'euros de retombées économiques pour la région :

- les dépenses liées au séjour des visiteurs, congressistes et entreprises exposantes (dites retombées indirectes) représentent plus de 3 milliards d'euros. Ces dépenses, ventilées dans les différents postes de consommation touristique (transport, hôtellerie, restauration, shopping, sorties culturelles...), sont comptabilisées dans la consommation touristique globale ;

- les dépenses d'organisation des congrès et salons (dites retombées directes) génèrent plus de 2,5 milliards d'euros. Elles ne sont pas comptabilisées dans la consommation touristique nationale, estimée par le Compte satellite du tourisme.

L'Ile-de-France concentre ainsi 70 % des retombées économiques générées par les congrès et salons organisés au niveau national.

d'euros, soit 27 % de la consommation touristique nationale, loin devant les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) (13 %) et Rhône-Alpes (12 %) (*La régionalisation du Compte satellite du tourisme*). Particulièrement dynamique en Ile-de-France, la consommation touristique a augmenté de 21 % entre 2005 et 2011 contre 17 % pour l'ensemble de la France.

Des flux touristiques importants vers l'Ile-de-France, métropole européenne

L'Ile-de-France se singularise par le poids des services de transport aérien et de ceux des voyagistes et agences de voyages dans la consommation touristique de la région. La région capitale concentre 57 % de la consommation touristique nationale en transport aérien. Elle dispose d'une offre

aéroportuaire de première importance qui a permis d'accueillir en 2011 plus de 88 millions de passagers français et étrangers, soit 65 % du trafic national. Certains de ces touristes ne font en Ile-de-France qu'une étape de leur voyage. Ces flux dépassent ceux enregistrés dans la région Est de l'Espagne (Catalogne, Valence, Baléares) ou encore ceux de la métropole londonienne. Ainsi, le transport aérien représente un quart de la consommation touristique francilienne, ce qui en fait le premier poste de dépense touristique en Ile-de-France (*figure 1*).

De même, 60 % de la consommation touristique nationale en services de voyagistes et agences de voyages est localisée en Ile-de-France, du fait de la forte concentration de cette activité dans la région. Par ailleurs, les agences de voyages franciliennes vendent plus souvent que celles de province

des voyages à forfait (offres « packagées »), générant un chiffre d'affaires plus élevé.

Davantage de dépenses dans les hôtels et dans les restaurants

Les dépenses en services directement liés au séjour des touristes dans la région (hébergement, restauration, musées, spectacles, parcs d'attractions et autres services récréatifs et culturels) représentent un tiers de la consommation touristique en Ile-de-France. Les dépenses d'hébergement touristique en Ile-de-France représentent, comme au niveau national, 14 % de la consommation touristique, mais elles concernent essentiellement les hôtels, alors qu'en province, l'offre d'hébergements touristiques est plus diversifiée (campings, gîtes ruraux, locations saisonnières...). En effet, avec près de 150 000 chambres, l'Ile-de-France concentre un quart de l'offre hôtelière française et un tiers des nuitées d'hôtels. De plus, l'hôtellerie de luxe est majoritaire dans la région, générant ainsi davantage de chiffre d'affaires. Elle accueille surtout la clientèle étrangère et la clientèle d'affaires. Plus de la moitié des nuitées d'hôtel en Ile-de-France sont le fait des touristes étrangers, contre le tiers seulement au niveau national.

En lien avec la structure des hébergements touristiques, les touristes séjournant en Ile-de-France effectuent davantage de dépenses dans les restaurants et cafés qu'en province (14 % de la consommation touristique contre 12 % en France), et achètent moins de produits alimentaires (1 % contre 6 % en France). En effet, lorsqu'un touriste séjourne à l'hôtel, il est souvent amené à prendre ses repas au restaurant.

La régionalisation du Compte satellite du tourisme

La consommation touristique francilienne est issue de la régionalisation du Compte satellite du tourisme (CST), établi au niveau national par la Direction générale des entreprises (DGE), ex-DGCIIS (Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services).

La Consommation touristique intérieure (CTI), concept central du CST, retrace la totalité des dépenses touristiques auprès des fournisseurs de biens et services résidant en France, réalisées par ou pour les visiteurs (qu'ils soient français ou étrangers), durant ou en vue de leurs voyages ou excursions.

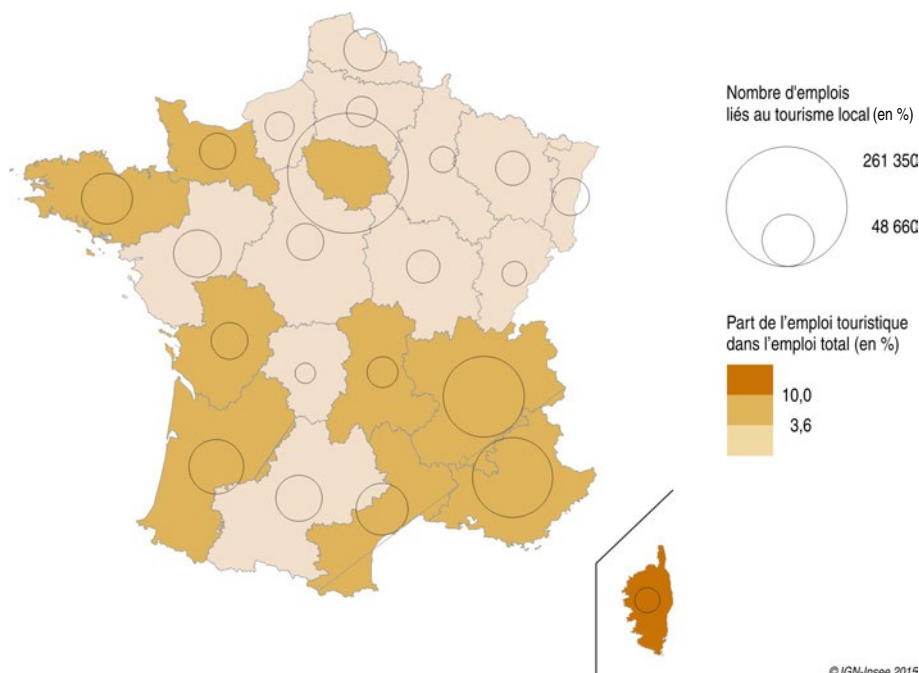
Elle regroupe :

- les services consommés par les visiteurs pendant leurs séjours touristiques : transport, hébergement, restauration, loisirs, etc. ;
- les biens de consommation acquis par (ou pour) les visiteurs pendant leurs voyages, y compris ceux offerts ou conservés jusqu'au retour au domicile (shopping), mais à l'exclusion des biens acquis en vue de leur revente ;
- les biens de consommation durables acquis avant le départ en voyage s'ils sont, par nature, destinés à être utilisés exclusivement durant les voyages de leurs propriétaires (bateaux de plaisance, camping-cars, etc.).

Le principe de régionalisation du CST consiste à trouver, pour chaque poste de dépense, des clés de répartition régionale à appliquer aux montants nationaux de la CTI. Pour cela, différentes sources sont utilisées, en fonction des postes à régionaliser et de la disponibilité de données fiables. Par exemple, les dépenses d'hébergements touristiques marchands sont régionalisées à partir de données des enquêtes de fréquentation de l'Insee et de la DGE, notamment l'enquête de fréquentation hôtelière (EFH).

En complément de l'approche par l'offre que constitue la régionalisation du CST, il existe une estimation de la consommation touristique par la demande réalisée par le CRT Paris Ile-de-France à partir de son dispositif permanent d'enquêtes : 50 000 touristes ont été interrogés sur leurs dépenses sur place en matière d'hébergement, d'alimentation-restauration, de loisirs-spectacles-musées, de shopping et de transports au sein de la région, au cours d'une année (entre juillet 2013 et juin 2014). Le CRT Paris Ile-de-France estime ainsi à 22,1 milliards d'euros les dépenses générées par les touristes français et internationaux ayant séjourné au moins une nuitée en Ile-de-France pour motif personnel ou professionnel. Cette estimation est en cohérence avec les 38,8 milliards d'euros issus de la régionalisation du CST puisque ces derniers comportent 18,8 milliards d'euros générés par des secteurs d'activité non pris en compte dans l'estimation du CRT, à savoir les transports et les services des voyagistes et agences de voyages (utilisés par les touristes pour venir en Ile-de-France).

2 L'Ile-de-France, première région en nombre d'emplois liés au tourisme local



Champ : emploi directement lié à la présence de touristes sur le territoire.
Source : Insee, estimation de l'emploi touristique d'après DADS 2011, Acoess 2011

La part des dépenses en matière de services culturels, sportifs et de loisirs est identique en Ile-de-France et en province (environ 7 %), mais elle diffère en structure du fait d'une offre culturelle et de loisirs (musées, spectacles, parcs d'attractions...) nettement plus riche dans la région francilienne. À l'inverse, certaines activités touristiques sont sous-représentées dans la région : l'Ile-de-France compte un seul casino à Enghien-les-Bains, qui génère 7 % de la dépense touristique française en casinos. D'autres sont inexistantes, comme les remontées mécaniques par exemple.

Trois emplois touristiques français sur dix en Ile-de-France

En Ile-de-France, les emplois touristiques sont estimés à 395 000 en 2011 (*Méthode d'estimation de l'emploi touristique*), soit 30 % des emplois touristiques nationaux. Parmi eux, les deux tiers, soit 261 500 emplois, sont directement liés à la présence de touristes dans la région. Ce sont par exemple des emplois dans l'hôtellerie, la restauration, les musées... Les autres emplois (133 500) sont rattachés à des activités touristiques implantées dans la région mais qui ne sont pas toujours liées au tourisme local : il s'agit essentiellement des services des agences de voyages ou des entreprises de transports de voyageurs pour lesquels il n'est pas toujours possible de localiser précisément les touristes qui les utilisent. La suite de l'article ne concerne que les emplois directement liés à la présence de touristes en Ile-de-France.

Plus de 260 000 emplois liés à la présence de touristes en Ile-de-France

En 2011, la fréquentation touristique en Ile-de-France génère 261 500 emplois, soit environ 4 % de l'emploi total francilien (*figure 2*). L'Ile-de-France est en tête du classement des régions françaises (y compris dans la nouvelle carte des régions) par le nombre d'emplois touristiques, loin devant Rhône-Alpes (119 000 emplois) et PACA (116 000 emplois). La région francilienne concentre ainsi 27 % de l'emploi touristique

de France métropolitaine, soit une proportion légèrement supérieure à celle de l'emploi total (25 %). En Ile-de-France, la part des emplois touristiques non salariés est de 10 % contre 16 % en France métropolitaine. En Ile-de-France, six emplois touristiques sur dix sont localisés à Paris et un sur dix en Seine-et-Marne grâce à l'implantation du parc d'attractions Disneyland Paris, ainsi que dans les Hauts-de-Seine.

Une saisonnalité moins marquée en Ile-de-France

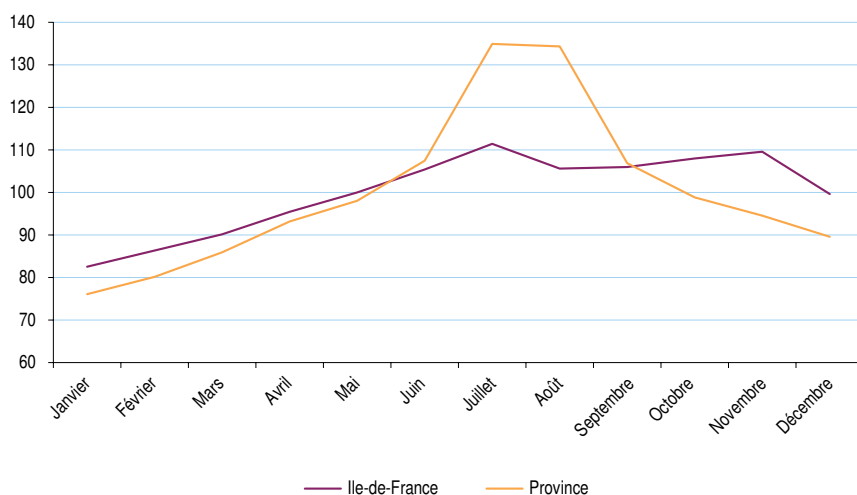
La région francilienne attire tout au long de l'année de nombreux touristes. La saisonnalité de l'activité touristique et donc de l'emploi lié à ce secteur est ainsi moins accentuée qu'en province où elle est particulièrement marquée les mois d'été, surtout dans les régions littorales (*figure 3*). Toutefois, de juin à novembre, le nombre d'emplois touristiques dans la région capitale est en légère augmentation par rapport au reste de l'année. L'été est plus propice au tourisme d'agrément et l'automne est une période particulièrement riche en événements d'affaires (foires et salons) et culturels. Comme en province, l'emploi touristique francilien est inférieur à la moyenne annuelle de janvier à avril.

Six emplois touristiques sur dix dans la restauration et l'hébergement

En Ile-de-France, les emplois touristiques sont prépondérants (un tiers) dans la restauration et les cafés, alors qu'en province ils le sont plutôt dans le secteur de l'hébergement (*figure 4*). Ce constat est à relier à la différence de structure dans le parc d'hébergements touristiques : les touristes séjournant

3 Une moindre saisonnalité de l'emploi touristique en Ile-de-France

Emploi touristique mensuel en 2011 - Indice base 100 : moyenne annuelle



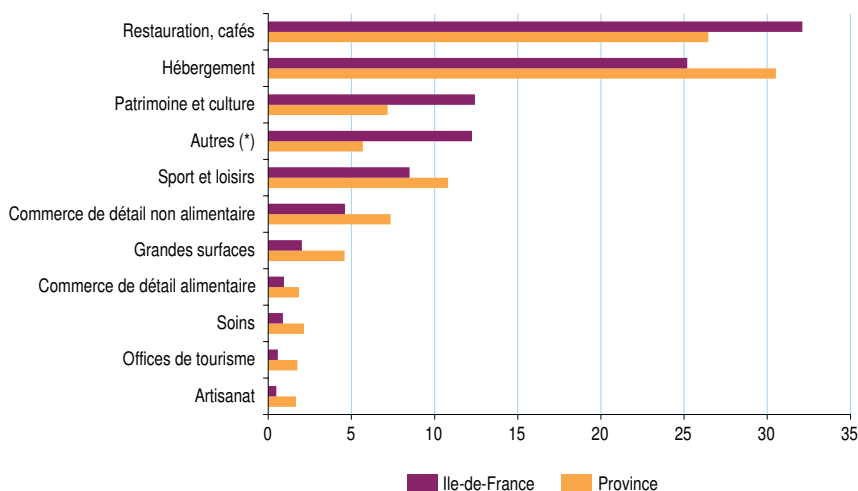
Champ : emploi directement lié à la présence de touristes sur le territoire.
Lecture : en Ile-de-France, en 2011, le nombre d'emplois touristiques en juillet est supérieur de 11 % au nombre moyen d'emplois touristiques sur l'ensemble de l'année (contre + 35 % en province).
Source : Insee, estimation de l'emploi touristique d'après DADS 2011, Acoess 2011

en province sont plus souvent logés dans des hébergements qui leur permettent d'y prendre leurs repas (campings, gîtes...), ils se rendent donc moins souvent au restaurant et achètent davantage de produits alimentaires dans le commerce. Cette différence provient également en partie du fait que les touristes français venant en Ile-de-France sont plus souvent hébergés par leurs familles ou leurs amis qu'en province.

À Paris, le secteur de la restauration génère plus du tiers des emplois touristiques (35 %). Le poids de la restauration est plus élevé en petite couronne qu'en grande couronne sauf dans les Yvelines qui abrite notamment le château de Versailles. En grande couronne, les emplois touristiques relèvent davantage du secteur de l'hébergement (Essonne, Val-d'Oise). En Seine-et-Marne, ils dépendent pour plus de la moitié du secteur « sports et loisirs » grâce au parc Disneyland Paris, loin devant la restauration (17 %) et l'hébergement (12 %).

4 Un emploi touristique francilien sur trois dans la restauration

Répartition de l'emploi lié au tourisme local par secteur d'activité (en %)



(*) Transports de voyageurs par taxi, organisation de foires, salons professionnels et congrès, location de logements, agences immobilières, location de voitures, location d'articles de loisirs et de sport...

Champ : emploi directement lié à la présence de touristes sur le territoire.

Source : Insee, estimation de l'emploi touristique d'après DADS 2011, Acoess 2011

Forte concentration en Ile-de-France des emplois touristiques du secteur « patrimoine et culture »

Certains secteurs sont fortement surreprésentés dans l'emploi touristique francilien, par rapport à la province. Quatre emplois touristiques métropolitains sur dix du secteur « patrimoine et culture » sont concentrés en Ile-de-France, et plus particulièrement à Paris où se trouvent la grande majorité des musées et monuments historiques de la région. Ces emplois représentent 12 % de l'emploi touristique de la région, contre 7 % en province.

L'emploi touristique francilien se démarque également par l'importance du secteur « autres », composé à 40 % du transport de voyageurs par taxis et à 20 % de l'organisation de foires, salons professionnels et congrès. Ces deux activités étant concentrées en Ile-de-France, l'emploi touristique francilien de ce secteur représente 44 % du total national du secteur. ■

Méthode d'estimation de l'emploi touristique

L'emploi total dédié au tourisme comprend les emplois directement liés au tourisme local et ceux relevant d'activités touristiques implantées dans la région sans pour autant être toujours liés à la présence de touristes.

- Les emplois directement liés au tourisme local correspondent aux activités économiques qui fournissent directement des biens ou des services aux touristes durant leur séjour sur le territoire. Pour les activités dites « 100 % touristiques », telles que l'hébergement, l'emploi touristique correspond à l'emploi total puisque ces activités n'existeraient pas sans la présence de touristes. Pour les autres activités, dites « partiellement touristiques », telles que le commerce ou la restauration, l'emploi touristique est obtenu en retranchant à l'emploi total une estimation de l'emploi lié à la satisfaction des besoins de la population résidente.
- D'autres emplois sont liés au tourisme, mais pas toujours au lieu de séjour des touristes. Ils relèvent essentiellement des activités de transports non urbains (transport aérien, transport ferroviaire hors transilien, transport routier par autocar, transport fluvial) et des agences de voyages qui permettent de se rendre sur le lieu de séjour. Dans cette étude, on considère ces activités comme « 100 % touristiques » hormis le transport ferroviaire et le transport routier régulier dont on exclut une partie de l'emploi liée aux trajets domicile-travail.

L'emploi par secteur d'activité est issu des **Déclarations annuelles de données sociales (DADS)** pour les salariés, et des données de l'**Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoess)** pour les non-salariés.

Le champ de l'emploi dans cette étude exclut les particuliers employeurs, l'agriculture et la fonction publique d'État.

Insee Ile-de-France
1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :
Sylvie Lagarde
Rédactrice en chef :
Christèle Rannou-Heim

Crédits photos :
Phovoir et Denis Sutton/RATP
ISSN 2416-8149
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- « Un million d'emplois liés à la présence de touristes », *Insee Première* n° 1555, juin 2015.
- « Les dépenses des touristes en France », *Insee Première* n° 1510, juillet 2014.

CCI Paris Ile-de-France : Études, rapports et prises de position sur le tourisme, congrès et salons : <http://www.cci-paris-idf.fr/etudes/grand-paris/tourisme-congres-salons-etudes>

CRT Paris Ile-de-France : Poids économique du tourisme, Repères 2014
<http://pro.visitparisregion.com/chiffres-tourisme-paris-ile-de-france/Documents-de-reference/Reperes-2014/Poids-economique-du-tourisme>

